



# Comportement aux cours professionnels

## Cadre légal et réglementaire (Loi cantonale, règlement cantonal, règlement interne de l'EPCA)

1. Chaque élève de l'EPCA est au bénéfice d'un contrat d'apprentissage ou de formation. Selon le Code des obligations, les cours professionnels font donc partie intégrante du temps de travail.
2. Le cadre légal précise le comportement attendu des élèves lorsqu'ils fréquentent l'école professionnelle, soit : respect des personnes, de l'organisation de l'établissement, des lieux et du matériel.
3. En cas de non-respect du cadre légal et réglementaire, les conséquences sont :
  - la retenue
  - l'exclusion temporaire
  - l'exclusion définitive
4. Les maîtres d'apprentissage sont tenus informés des problèmes de comportement survenant à l'école professionnelle.

## Conditions de travail en classe

1. Les élèves arrivent aux cours à l'heure, avec leurs affaires, en ayant effectué les travaux demandés et prêts à travailler.
2. Chaque enseignant a l'autorité de définir les conditions nécessaires au bon déroulement de son enseignement, dans le respect du cadre légal. Dans les salles informatiques, une charte particulière s'applique.
3. Les enseignants sont habilités à exclure un élève ou lui refuser l'accès à leur cours si celui-ci ne respecte pas ces conditions.

## Bonnes pratiques pour une formation réussie

### En tout temps

<b>Lisez</b>	les documents transmis par l'EPCA.
<b>Regardez</b>	les affichages internes.
<b>Consultez</b>	régulièrement le site internet <a href="http://www.epca.ch">www.epca.ch</a>
<b>Demandez</b>	de l'aide en cas de problème. Communiquez !
<b>Informez</b>	le secrétariat pour tout départ anticipé de l'école.
<b>Avertissez</b>	le secrétariat par téléphone en cas de problème pour arriver à l'heure aux cours.

### En cas d'absence

<b>Apportez</b>	le justificatif d'absence signé par l'employeur <u>dès votre retour aux cours</u> .
<b>Informez-vous</b>	en continu de ce qui est fait aux cours en votre absence.
<b>Soyez prêt</b>	à passer tout type de test, dès votre retour aux cours.
<b>Tenez informés</b>	les doyens de toute situation particulière (p. ex. absence de longue durée).

### En classe

<b>Arrivez</b>	aux cours à l'heure, en état de travailler, avec vos affaires et vos travaux effectués.
<b>Respectez</b>	le cadre de travail mis en place par l'enseignant.
<b>Comportez-vous</b>	de manière à ce que chacun, maîtres et élèves, puisse travailler.
<b>Acceptez</b>	toute remarque ou sanction en cas d'écart au règlement.
<b>Informez</b>	les enseignants en début de cours en cas de problème particulier.